

Assemblée Générale ELO

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale d'Emplois Loire Observatoire, qui se déroulera le :

Mercredi 30 juin 2021 à 17h30

A la Cité des Entreprises

16 Boulevard de l'Etivallière

42000 Saint Etienne

Ordre du Jour :

1. Rapport moral
2. Rapport d'activité 2020
3. Présentation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020
4. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
5. Approbation des comptes et affectation du résultat
6. Rapport spécial du commissaire aux comptes
7. Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.612-5 du code de commerce
8. Présentation du budget prévisionnel 2021
9. Vote du budget
10. Validation du montant des cotisations

Comptant sur votre présence,



Le Président
Alain SOWA

P.J. Bulletin de présence ou pouvoir en cas d'absence à nous retourner.

Assemblée Générale ELO

Mercredi 30 juin 2021 à 17h30

Cité des Entreprises

Boulevard de L'Etivallière

42000 Saint Etienne

Confirmation de présence ou pouvoir en cas d'absence

L'assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres de l'Association. L'Assemblée Générale ordinaire se réunit au moins une fois par an.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'Association sont convoqués par les soins du Président. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le Président, assisté des membres du Conseil, préside l'Assemblée et expose la situation morale de l'Association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.

Les membres de l'association, à l'exception des membres ne disposant que d'une voix consultative, élisent le Conseil d'Administration et approuvent le bilan.

Bulletin à remplir

Je soussigné(e) :

Représentant(e) de la structure :

Participera à l'Assemblée Générale du 30 juin 2021

Ne pourra pas participer à l'Assemblée Générale du 30 juin 2021

Sera représenté par :

Signature